

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 20 AOÛT 2025

OBJET / GAIA : Ville de Bayonne : convention de prêt de vestiges préhistoriques auprès du Muséum Naturelle de Bayonne.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 14 août 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 21
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt août, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othateguy, M. Jean-Jacques Lassus, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Jean-François Lacosta, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Peio Etxeleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Jean-Paul Alaman, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Procurations : M. Jean-Paul Eyherachar à M. Jean-Noël Magis ; Mme Isabelle Ayerbe à Mme Christiane Hargain-Despéries ; M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze ; Mme Joana Lacarra à Mme Corinne Othateguy ; M. Peio Etxeleku à Mme Marie Aristizabal ; Mme Argitxu Hiriart-Urruty à Mme Nathalie Aïçaguerre ; M. Jean-Paul Alaman à M. Jean-François Lacosta ; M. Xabier Heguy à M. Alain Boscq.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Amaia Beyrie est désignée secrétaire de séance.

M. Barbier, Conseiller municipal, rappelle au Conseil municipal qu'entre le 15 septembre 2025 et le 31 octobre 2025 doit se tenir entre l'Espace Culturel Assantza et la médiathèque une exposition temporaire intitulée « *Néandertal au bord de la Nive, un siècle de fouilles à l'abri d'Olha* ».

Pour compléter les objets déjà présents dans cette exposition, un prêt de vestiges préhistoriques a été sollicité auprès du Muséum d'histoire Naturelle de Bayonne.

Le Conseil municipal de Bayonne a ainsi délibéré et validé le projet de convention prévoyant le prêt de 58 vestiges préhistoriques dans le cadre et pour la durée de l'exposition temporaire précitée.

Pour information, l'assurance dommages aux biens de la collectivité permet de la couverture de ces biens exceptionnels sur le plan historique et patrimonial dont le montant total s'élève à 10 850 € (dix mille huit cent cinquante euros).

Par la présente délibération, il convient d'autoriser le Maire à signer la convention de prêt ci-annexée.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. Barbier et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de prêt ci-annexée,

AUTORISE M. le Maire à procéder à toutes les formalités nécessaires et signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Amaia BEYRIE

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza